



Programme de formation

Formation des membres du Comité Social Territorial

23/12/2022

Prix INTER : à partir de 1 200,00 € net de TVA

Durée : 3 jours soit 21 heures

Public : Membres représentants du personnel du CST titulaires et suppléants

Prérequis : Aucun

Objectifs :

- Identifier les différentes instances et leurs rôles
- Maîtriser les aspects juridiques de ce nouveau cadre
- Maîtriser les modalités pratiques d'exercice de leur mandat
- Comprendre leur rôle en tant que représentant du personnel afin de l'appliquer dans ce nouveau cadre
- Assister les agents

Programme :

1- Accueil des participants et présentation de la formation

2- Le Comité Social Territorial (CST)

Dispositions propres aux CST ;

Dispositions propres aux formations spécialisées ;

Dispositions communes ;

Composition du CST ;

Composition de la formation spécialisée ;

Durée des mandats des représentants du personnel au sein du CST ;

Election des membres du CST et modalités de désignation des représentants du personnel de la formation spécialisée ;

Attributions du CST et attributions de la formation spécialisée ;

Articulation des compétences en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail.

3- Le fonctionnement pratique du CST

Le secrétariat du CST et de la formation spécialisée ;

La réunion organisée par conférence audiovisuelle, ou à défaut téléphonique ;

La tenue des réunions : nombre, convocation, etc. ;

Le règlement intérieur du CST et de la formation spécialisée ;

L'ordre du jour des réunions du CST et de la formation spécialisée : établissement et délai de diffusion ;

La participation des membres titulaires, membres suppléants, experts, ISST, médecin du travail et agents prévus au décret du 10 juin 1985 ;

Le quorum ;

Le vote : participants, mode de vote, résultat du vote, les conséquences d'un vote défavorable unanime ;

CUMEO

2 place Alexandre Farnèse 84000 Avignon Tél : 0427043141 – Email : contact@cumeo.fr Site internet: www.cumeo.fr

SIRET : 53368891700020 Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93840322984 auprès du préfet de la région PACA

Programme de formation

La délibération prévoyant le recueil par le comité social territorial et les formations spécialisées de l'avis des représentants de la collectivité ou de l'établissement sur tout ou partie des questions.

4- Les moyens des représentants du personnel, membres titulaires et suppléants du CST ou de la formation spécialisée

La formation des représentants du personnel, membres titulaires et suppléants de la formation spécialisée ;

La formation des représentants du personnel, membres titulaires et suppléants du CST ;

Le contingent annuel d'autorisations d'absence ;

Les temps d'enquête.

5- Une évaluation des acquis ludique

Formateur référent :

M. Jean-Baptiste Planchin, consultant-formateur (FPE, FPH, FPT et secteur privé), responsable pédagogique et administratif

Méthode pédagogique :

Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes ;

Activités brise-glace ;

Apport des connaissances : exposé oral et interaction avec les apprenants, activités en petits groupes pour la résolution de problèmes et des médias variés ;

Apprentissage interactif au cours de discussions, ateliers pratiques, quiz interactif.

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous prions de prendre contact avec [notre référent handicap](#).

Nos modalités pédagogiques peuvent être adaptées en fonction de votre handicap par l'utilisation d'outils appropriés (documents en Braille, logiciel Jaws, langue des signes française etc.).

Moyens et supports pédagogiques :

Présentations en vidéoprojection

Quiz interactifs / questionnaires

Espace de stockage extranet des stagiaires : document pédagogique, documents d'informations complémentaires (articles, rapports, études, arrêts juridiques etc.), dossiers documentaires.

Modalités d'évaluation et de suivi :

Délai d'accès de 24h.

Inscription après avis du responsable de formation.

L'évaluation se fera tout au long de la formation.

Un questionnaire d'évaluation et de satisfaction de fin de formation est mis à disposition.